

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 720

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez **DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**
NATURAL LE COULTRE S. A.
 24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ
 24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
 doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
 Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

La Maison de la Laine
 et de tous les tricots
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
 1, place Longemalle -- Genève
 Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Tous les combustibles **Mazout**
 s'achètent chez
ANTHRACOKE S. A.

Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50
 4.32.59
 (3 lignes) 4.32.58

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
 2, ROUTE DE CHÉRE TÉLÉPHONE 4.26.79
 5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Le cadeau signé et qui plaît
 se trouve chez
Noverraz
 Place Neuve 4 Potier

La montre
 élégante et précise
 chez
ZBINDEN
 3, rue de Coutance
 17, rue du Mt-Blanc

Waterman
 à cartouche
 d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
 GENEVE Téléphone 4.10.38

les signatures et les ratifications nécessaires à la 5^{me} Convention contre la Traite des Femmes élaborée à la S. d. N. en 1937.

b) que dans les Traités de Paix une clause soit insérée par laquelle tous les signataires de ces traités se considèrent comme liés par les quatre conventions internationales contre la Traite des Femmes de 1904, 1921 et 1923, et qu'en outre les dispositions qui figuraient dans le projet de convention internationale contre l'exploitation de la prostitution d'autrui (1937) soient inscrites dans les traités de paix.

c) que la prostitution n'étant pas considérée comme un délit, tout système de réglementation quelconque soit supprimé.

d) qu'en vue de lutter contre la propagation des maladies vénériennes, des mesures sanitaires adéquates soient prises sur la base du traitement gratuit et discret et applicables à la totalité de la population,

e) que les lois visant l'ordre public soient applicables et appliquées sans distinction à l'égard des hommes comme à celui des femmes.

CAISSE D'ÉPARGNE
 DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON
 DE GENÈVE

GARANTIE PAR L'ÉTAT Réserves et dépôts 125.000.000

Dépôts de 1 à 20.000
 COUPONS — GARDE DE TITRES
 Corratierie 4

Recommande à ses sociétés affiliées de travailler dans leurs pays pour que des mesures modernes de prévoyance sociale, d'éducation et de propagande soient instituées.

(à suivre)

Nouvelles des Sections suffragistes

L'Association tessinoise pour le Suffrage féminin, loin d'être découragée par le résultat du scrutin du 3 novembre, envisage différentes mesures propres à gagner des adhérents à sa cause et surtout des adhérentes, car l'indifférence des femmes de ce canton a été particulièrement mise en relief par la dernière campagne.

Le comité de la section s'est réuni le 30 novembre et diverses propositions ont été discutées. On a proposé la grève des versements aux œuvres de bienfaisance, mais celle-ci ne serait efficace que si le mouvement s'étendait à toute la Suisse.

Il paraît plus immédiatement pratique de créer, dans la montagne et la campagne, des groupes qui s'attacheraient à l'étude des problèmes féminins et procéderaient à une éducation des femmes, en vue de la vie politique, afin qu'elles ne soient pas ignorantes, le jour où elles seraient appelées à voter. Un comité cantonal qui centraliserait cette activité serait bien nécessaire, mais les fonds pour le soutenir font terriblement défaut.

On projette d'atteindre par une circulaire les « jeunes libéraux tessinois » qui ont été les adversaires les plus acharnés de la modification constitutionnelle en faveur du suffrage féminin.

Un cours d'instruction civique, destiné aux femmes, commencera dès le mois de janvier. Ainsi les suffragistes tessinoises prouvent qu'elles sont loin d'être abattues et bien vivantes; elles ne s'attendaient nullement à voir triompher leurs revendications le 3 novembre, mais elles sont déçues de constater que le canton qui leur est cher, entre tous, ne compte pas plus de 4000 électeurs intelligents!

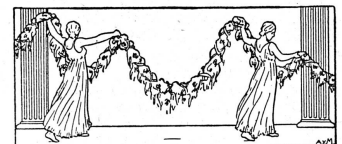
F. VOLONTERI.

Réception en l'honneur d'intellectuels étrangers à Genève.

Le Comité international pour le placement des intellectuels réfugiés et l'Association suisse des écrivains recevaient leurs hôtes, le samedi après-midi 30 novembre, à la Maison internationale des étudiants.

Le Comité a invité à venir se reposer en Suisse quelques intellectuels des pays qui ont le plus souffert de la guerre. Chaque pays désigne celles et ceux à qui ce séjour est surtout nécessaire. Parmi ces hôtes, quelques-uns sont déjà repartis, notamment trois dames polonaises (une femme écrivain et deux artistes-peintres), trois dames tchéco-slovaques, dont une femme docteur en médecine; les hôtes hongrois, arrivés plus tard, sont encore parmi nous.

Une foule élégante se pressait dans les salons où M. le Professeur Rappard, président, prononça le discours de bienvenue. On entendit encore MM. de Ziegler, Gagnebin, Haberjahn et Mahert.



A travers les Sociétés

Au Lyceum.

Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée générale le 23 novembre, sous la présidence de Mlle J. de Crousaz, qui a résumé l'activité de l'association, laquelle a été très diverse. Cette fois encore, l'effort a porté sur l'entraide: paquets de Noël pour les rapatriés, ouvrir en faveur des enfants polonais, cadeaux de Pâques à des intellectuelles âgées rapatriées et enfin, grand effort en faveur du Village Pestalozzi (le thé-variétés, organisé dans les jardins de l'Abbaye de l'Arc, a rapporté, malgré le temps défavorable, la magnifique somme de fr. 2800.—).

Les présidentes des sections de musique, beaux-arts, lettres, présentèrent leur rapport avec brio et humour, et firent entrevoir d'agréables heures pour l'année qui vient.

Femmes universitaires.

Dans sa séance du 19 novembre, au Lyceum, l'Association vaudoise des femmes universitaires a entendu une intéressante conférence de M^{lle} G. Ostertag, lic. ès lettres, maîtresse d'allemand au Gymnase des jeunes filles à Lausanne, sur l'écrivain allemand Ernest Wiechert dont on peut de nouveau trouver les œuvres en Suisse: « Der brennende Dornbusch » « Das einfache Leben », « Der Totenwald » (inspiré par son arrestation et son internement à Buchenwald), deux volumes de contes et un réquisitoire, paru en 1946, contre le nazisme et le peuple qui ne s'est pas révolté contre le système national-socialiste. Wiechert avait coutume, avant la guerre, de s'adresser publiquement à la jeunesse; l'an passé, de nouveau, il a prononcé, à Munich, un discours adressé à la jeunesse allemande, pour essayer de la tirer des profondeurs de l'abîme. On n'a aucun renseignement sur les réactions allemandes à cet appel du poète, mais certains indices pourraient faire croire que, profondément découragé, Wiechert a décidé de se taire et renonce à s'occuper, publiquement du moins, du problème allemand.

Au début de la séance, présidée par M^{me} Lang-Porchet, M^{me} Y. Darbré, pharmacienne à Lausanne, a donné un compte rendu de la réunion à Neuchâtel, de l'Association suisse des femmes universitaires et résumé ce qu'elle a fait pour venir en aide aux intellectuelles des pays en guerre: cette association de 600 membres a consacré, dès 1939, une somme de 28.500 fr. à cette aide. Ses efforts porteront maintenant sur la réadaptation de ces universitaires à une vie normale et à un travail normal, en leur permettant notamment de venir travailler en Suisse.

En faveur du Comité d'action pour le suffrage féminin.

Les artistes qui se dépensèrent en notre faveur, le 7 décembre, auraient mérité un auditoire plus fourni, le programme qu'ils nous offrirent était de choix. On regretta de ne pouvoir entendre M^{me} Grétilat, empêchée de chanter par une malencontreuse extinction de voix, mais M^{me} MARCET-FILOSA nous donna plus qu'elle n'avait promis, de charmantes pièces de Stephen Heller s'ajoutèrent à son interprétation si expressive et personnelle de la Ballade de Chopin et de la vibrante Toccata d'Otthmar Schoek.

M. JEAN BARD et M^{me} IRIS AVICHAY mirent la salle en joie en jouant d'abord deux scènes du « Malade imaginaire », puis deux scènes de « Knock » de Jules Romains, groupées sous le titre « De la médecine d'hier à la médecine d'aujourd'hui ». Le jeu si excellent des acteurs a mis en lumière la même pensée malicieuse qui a inspiré les deux auteurs et qui — découverte inattendue — n'est pas du tout dirigée contre les médecins, mais contre les malades! pâte humaine peureuse et ignorante que peuvent exploiter, facilement, les « morticoles » sans vergogne.

Tout au long de la soirée s'échelonnaient les danses de M^{me} CLAIRE - LUCILE. Chacune se déroulait selon son genre, dans une atmosphère très différente à laquelle l'artiste s'adaptait avec une souplesse étonnante. Nous ne saurions formuler la moindre critique technique, nous ne pouvons qu'exprimer le plaisir du profane à voir s'éveiller le printemps, bondir la guerre; oublier la captive du harem; des applaudissements enthousiastes saluèrent l'« Etoile de cirque », mimant les divers numéros et l'évocation humoristique et touchante à la fois, de « Don Quichotte ».

En voilà assez, pensons-nous, pour prouver aux absents combien ils eurent tort et aux artistes, le charme du spectacle qu'il nous ont procuré.

A. W.-G.

CANTON DE VAUD

FREY - WICKY
 TISSUS - VEVEY

DRAPS DE LITS

„LE GARILLON“ Place Chauderon
 LAUSANNE
 Restaurant - Tea-room sans alcool
 Restauration soignée à prix modiques
 Son Tea-room

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
 Bois tournés et Poteries.
 Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12^{bis} (entresol) LAUSANNE

Spécialité: La fiche comptable

Imprimerie Th. Ebechard

LAUSANNE
 Terreaux 8
 Téléphone 2 33 83

Pharmacie Morel
 2, rue d'Italie - VEVEY

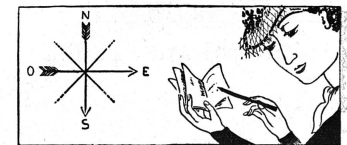
Le Portail Blanc
 WHITE GATES
 English Tea-Room and Library
 LA TOUR-DE-PEILZ
 Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Les bibliothécaires

A la séance du 24 novembre de la Société d'histoire du Valais romand, tenue à Sion, M^{lle} Marie-José de Rivaz, bibliothécaire, fille de M. Paul de Rivaz, dentiste, un ami de toujours, du suffrage féminin, a présenté « une bibliothèque valaisanne au XVIII^{me} siècle ».

Dans un français très pur, harmonieux, M^{lle} de Rivaz, enjouée et parfois gaustique, reconstitua, après un rapide coup d'œil aux diverses bibliothèques anciennement connues en Valais, la plus célèbre d'entre elles, la « Bibliothèque de Rivaz ». Commencée par Etienne de Rivaz, continuée par son fils Charles-Joseph, développée et complétée par le fils de ce dernier, le Grand Bailli Charles-Emmanuel de Rivaz, qui s'en fit le véritable compilateur, elle est entreposée aujourd'hui aux archives cantonales. Héritages, achats, dons, concourent à la formation de cette bibliothèque où voisinent des ouvrages fort divers, de valeur inégale, mais qui témoignent des goûts et de la curiosité intellectuelle de ses propriétaires et font pénétrer plus avant dans leur intimité.

Critique en même temps qu'historienne, M^{lle} de Rivaz, juge, en connaissance, l'abondant matériel qui constitue cette bibliothèque.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 14 décembre

NEUCHÂTEL: Lycéum, place des Halles 8, à 14 h. 30: Assemblée des délégués de l'Association cantonale pour le suffrage féminin. — 14 h. 30, Séance administrative. — 15 h. 30, Thé. — 16 h. 30, Causerie de M^{me} Bondallaz: « La campagne sur le vote féminin à Genève ».

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Caronge et Lancy
 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

